



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 24.2017

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 22 Pour : 22 Contre : 0

Date de la convocation : 22 mars 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt neuf mars à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. PEGOURIE. VICENS. Mmes FABREGAS. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. VERNIER.

Pouvoirs : M. BOISSET à Mme DETUYAT. Mme OVADIA à M. GADEN. Mme FOISSAC à Mme BALAGUE.

Absents excusés : MM. BOISSET. POUVILLON. RICAUD. Mmes SOULIER. VIGNE DREUILHE. ARMENGAUD. LABORDE. FOISSAC. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET PRINCIPAL APRES LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Exposé :

Le vote du Compte administratif et du Compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M14 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2016 de 1 824 284.51 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2016 (titres émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Résultat 2015 reporté	Résultat cumulé 2016 à affecter
--	-----------------------	--

+ 1 824 284.51 €	+ 0 €	+ 1 824 284.51 €
------------------	-------	------------------

Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 208 735.18 € pour 2016. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2016 cumulé au besoin de financement de 2015 reporté.

Afin de définir l'affectation du résultat de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes.

Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Besoin de financement 2015 reporté	Résultat cumulé 2016 à reporter (001)	Restes à réaliser
+ 917 525.29 €	- 1 126 260.47 €	- 208 735.18 €	- 208 702.03 €
			- 417 437.21 €

Décision :

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14, en particulier le chapitre 5 du tome 2 « Détermination des résultats »,
Vu les dispositions des articles L2311-5 et R2311-12 du CGCT,
Vu le Compte administratif 2016 du budget principal,

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'affecter le résultat de la section de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement cumulé de la manière suivante :

- Couverture du besoin de financement (R 1068) : 417 437.21 €,
- Dotation complémentaire de réserves (R 1068) : 1 406 847.30 €.

Article 2 : de reporter à la section d'investissement du Budget supplémentaire 2017 le besoin de financement cumulé.

- Report d'investissement (D 001) : 208 735.18 €.

Article 3 : de reprendre ces résultats dans la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2017.

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20170329-29032017_24-DE
Reçu le 04/05/2017

Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,OU=DIRECTION GENERALE,O=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB

Document signé électroniquement

AN,C=FRCommune d'Aucamville – 31140
04/05/2017



AUCAMVILLE